



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°701) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE BOUQUET, A
L'ASSOCIATION « LES POSSIBLES », A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-21-146
EN DATE DU 13 AVRIL 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Les Possibles » représentée par Monsieur Olivier d'Ormesson, en qualité de Président, et domiciliée, 101 boulevard du Montparnasse 75006 Paris, d'organiser des répétitions, les 3 et 5 mai de 9 h à 16 h, les 4 et 7 mai de 9 h à 16 h 30 et le 6 mai 2021 de 12 h 15 à 16 h 30 dans la salle Bouquet ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Les Possibles » représentée par Monsieur Olivier d'Ormesson, en qualité de Président, et domiciliée, 101 boulevard du Montparnasse 75006 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 315,88 TTC (trois cent quinze euros et quatre-vingt-huit centimes), afin d'organiser des répétitions, les 3 et 5 mai de 9 h à 16 h, les 4 et 7 mai de 9 h à 16 h 30 et le 6 mai 2021 de 12 h 15 à 16 h 30 dans la salle Bouquet ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210413-Imc1H8254H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/04/2021 Date de Publication : 13/04/2021
